

Orientation de l'ODPC du Kenya pour le secteur éducatif — appliquée par une décision de 950 000 KES sur les données d'un mineur contre Nova Pioneer

AI in Education · Bonne pratique · Kenya

Score de qualité : 47/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

En 2024, l'ODPC kényan a publié une note exigeant que les écoles et l'EdTech réalisent des analyses d'impact et s'enregistrent ; elle l'a ensuite appliquée : Nova Pioneer Kenya a été condamnée à verser 950 000 KES pour avoir utilisé la photo d'un mineur sans consentement.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of learning impact	0/3
Equity & inclusion	2/3
Transparency, ethics & data protection	3/3
Teacher capability & pedagogy	0/3
Scalability & sustainability	2/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-07-31

Office of the Data Protection Commissioner (ODPC), Kenya — consulté le 2026-07-31

ODPC — Guidance Note for the Education Sector (2024) — consulté le 2026-07-31

Clyde & Co — ODPC Determination Against Nova Pioneer Kenya — consulté le 2026-07-31

Citer — Evidoria. *Orientation de l'ODPC du Kenya pour le secteur éducatif — appliquée par une décision de 950 000 KES sur les données d'un mineur contre Nova Pioneer*. ID persistant : ca585899-80a6-4b9e-b8d4-1a7ca00f074a.